



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

20 Février 2026 // Edition n°203

SAISON 2025/2026

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-4

INFOS

- **FOOT ANIMATION : REJOIGNEZ LA COMMISSION !**
- **AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS**
- **FMI : RAPPELS**
- **FOOTCLUBS : REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE**

P.5-6

RAPPELS

- **OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)**

P.7

TECHNIQUE

- **SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL**



P.8-9

FOOT FÉMININ

- **TOUTES FOOT : DÉBUT DE LA SAISON !**
- **EVENEMENT : JOURNEE DES DROITS DES FEMMES**

P.10

FUTSAL

- **PARISIENNES O FUTSAL : RETOUR SUR LA JOURNÉE**

P.11-13

ARBITRAGE

- **SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU JEU**
- **USAGE DES CAMERAS : LANCEMENT DU DISPOSITIF !**
- **F.I.A 100% FEMININES : INSCRIPTIONS !**

P.14-15

PARTENAIRES

- **EUROTECH SECURITY**
- **SKILLS SPORTING CLUB**

P.16

PROCÈS VERBAUX





INFOS



REJOIGNEZ LE DISTRICT DE PARIS

FOOT ANIMATION

REJOIGNEZ LA COMMISSION !

Le District de Paris cherche des commissaires bénévoles pour sa commission de Foot Animation !

Les missions du commissaire en commission de Foot Animation :

- Organisation des compétitions de foot animation (Challenge U13, U13F, U11 et U11F)
- Contrôle du bon déroulement des plateaux de foot animation
- Organisation et animation des événements de foot animation

AFFICHE

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)
-

Délai de mise en conformité :

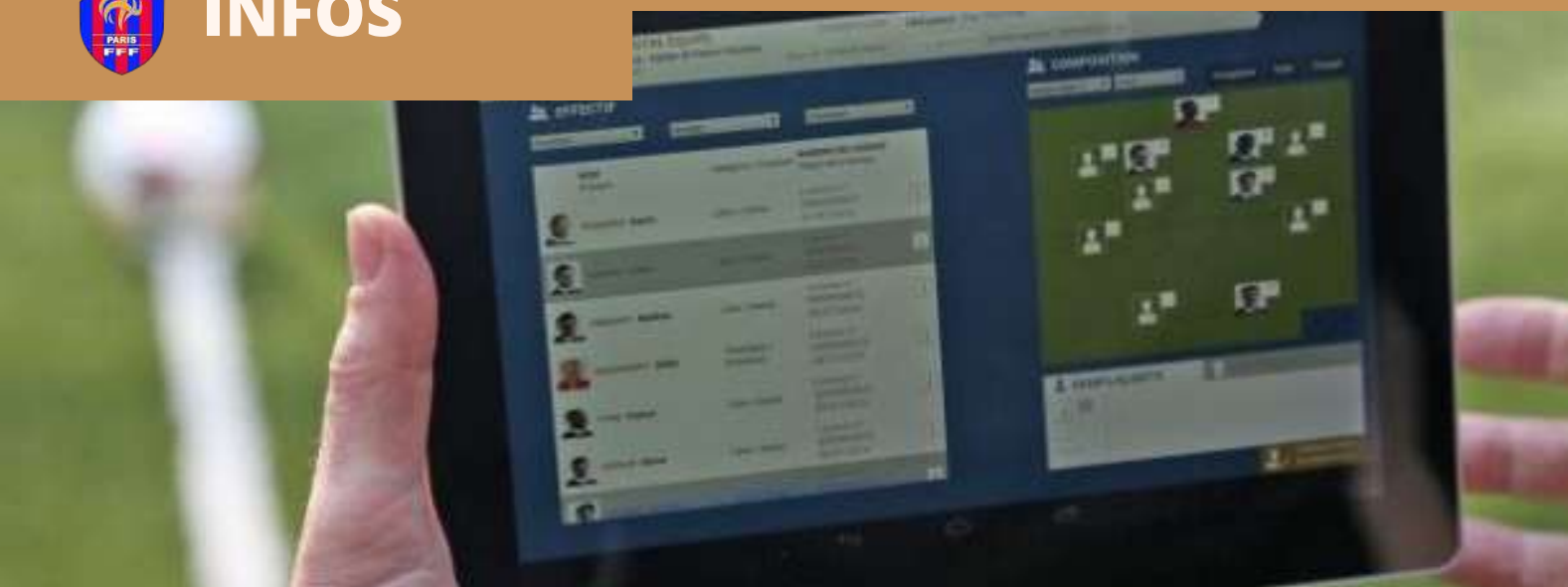
Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



FMI RAPPELS

Le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche !

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côtés et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL ! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI.

ATTENTION : Veillez à bien utiliser la nouvelle version FMI (Version 5), l'ancienne (3.9) est devenue obsolète !

Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

> **Web App FMI : Les nouveautés de la version 5**

> **Web App FMI : Installation de la version 5**





Footclubs

Mon espace club FFF



FOOTCLUBS

REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE

Dans le cadre d'une action de sécurisation, la FFF a procédé à la réinitialisation globale de l'ensemble des mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs.

Lors de leur prochaine connexion, les utilisateurs devront utiliser la fonctionnalité « Mot de passe oublié ? » pour définir un nouveau mot de passe répondant aux critères suivants :

- au moins 12 caractères (maximum 30),
- au moins une majuscule,
- au moins une minuscule,
- au moins un chiffre ou un caractère spécial (*, \$, ?, !, ... sauf le guillemet » et la quote ')

Cette mise à jour est essentielle pour garantir la protection des données et la fiabilité du service.



REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat ~~national, régional ou~~ départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) ~~qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.~~

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations ~~sera~~ est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. “

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026



SAISON 2025/2026 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : *Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)*





TOUTES FOOT LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON !

La nouvelle saison de « TOUTES FOOT » est officiellement ouverte ! Pour cette édition 2025/2026, les clubs ont une nouvelle occasion de développer le football féminin au sein de leurs structures et de mettre en lumière leurs initiatives.

Pourquoi participer ?

S'engager dans « TOUTES FOOT », c'est donner un coup d'accélérateur à la pratique féminine tout en bénéficiant d'un accompagnement concret. Chaque club engagé recevra des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :

- Tous les clubs participants : 300 €
- Lauréats départementaux : 800 €
- Lauréats régionaux : 1 800 €
- Lauréats nationaux : 3 300 €

Le calendrier à retenir

- Engagement des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions par les clubs : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Toutes les infos : [ICI](#)

**DIMANCHE 8 MARS 2026**

Duo de Championnes

un événement U6F – U11F organisé
par la Commission de Féminisation du District de Paris

EVENEMENT

JOURNEE DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le District de Paris et la commission de Féminisation organisent un plateau Festif U6F à U11F.

Des duos fille/femme s'affronteront sur des matchs, des jeux et des défis.

Cet événement aura lieu le :

Dimanche 8 mars matin de 9H à 11H

Stade Emile Anthoine – 2 avenue de Suffren 75007 Paris

Nous vous donnons rendez-vous sur place à 8H30.

L'objectif est de valoriser et faire rayonner la pratique féminine dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. Chaque joueuse pourra former un duo avec une femme majeure de son entourage (maman, sœur, tante, marraine, mamie, éducatrice, dirigeante...).

Nous vous serions reconnaissant de nous indiquer en remplissant le formulaire suivant le nombre de duos qui participeront pour votre club. Le club le plus représenté sera récompensé.

INSCRIPTION- 8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES – Remplir le formulaire

Nous comptons sur votre mobilisation pour encourager la participation de vos joueuses et faire de cette journée un beau moment de fête autour du football féminin.

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



PARISIENNES O FUTSAL RETOUR SUR LA JOURNÉE

Le samedi 14 février 2025 en fin de matinée, le District de Paris de Football, sous la coordination de Manon Calegari, CTD DAP, et de la commission futsal, a organisé l'action « Parisiennes o Futsal ».

Cette édition a rassemblé 45 jeunes licenciées des catégories U9 provenant de 7 clubs parisiens : SPORTING PARIS, MACCABI PARIS, PARIS FC, ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR, L'ACADÉMIE PARIS FOOTBALL 18, PARIS UNIVERSITÉ CLUB ET L'ENTENTE SPORTIVE DES PETITS ANGES.

Voir toutes les photos : [ICI](#)



**ARBITRAGE****Parisien de Football****Commission Départementale de l'Arbitrage**

Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026**SAISON 2025/2026**

AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe d'un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu à prendre en compte lors de cette saison 2025/2026.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :





USAGE DES CAMERAS LANCEMENT DU DISPOSITIF !

Dans le cadre du plan d'action national déployé par la Fédération Française de Football pour prévenir et lutter contre les incivilités et les violences sur les terrains, le District de Paris, sélectionné comme District pilote, a ce dimanche 8 février lancé l'expérimentation des caméras portatives pour les arbitres.

Paris, territoire pilote de l'expérimentation :

Le District de Paris a été retenu par la FFF pour mener cette expérimentation innovante, témoignant de l'engagement fort de la structure territoriale dans la protection de ses arbitres. Suite à la présentation du dispositif lors du stage de mi-saison des arbitres D1/D2, une vingtaine d'arbitres parisiens ont été formés au port de caméra et au protocole associé.

Le District de Paris s'inscrit dans la continuité des actions menées par la Fédération Française de Football. Le Président de la FFF, Philippe Diallo, et le Directeur de l'Arbitrage, Antony Gautier, s'étaient déjà rendus le 25 janvier dernier dans le District d'Ille-et-Vilaine pour superviser la mise en place de ce dispositif.

Le protocole a été mis en œuvre pour la première fois lors de différentes rencontres identifiées à risque par la Commission Départementale de Prévention et de Maintien de l'Environnement (CDPME).

Le bilan de cette première expérience est positif : les rencontres se sont déroulées dans des conditions sereines et le dispositif a contribué à apaiser les tensions potentielles. La présence visible de la caméra a eu un effet préventif indéniable, favorisant un climat de respect mutuel entre tous les acteurs du match.



ARBITRAGE



F.I.A 100% FÉMININES INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre du développement de l'arbitrage féminin, la Ligue de Paris Ile de France de Football organise une F.I.A 100% Féminine prise en charge intégralement par la Ligue de Paris Ile de France de Football, y compris les repas du midi.

En soutien de cette initiative, la CDA vous communique les informations relative à cette formation :

Dates : 11 et 12 avril - 18 et 19 avril

Horaires : 08h30 à 17h00

Lieu : Campus de Morfondé à Villeparisis

Lien pour les inscriptions sur le site de la Ligue :

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe d'un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu à prendre en compte lors de cette saison 2025/2026.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :

Nous invitons tous les clubs parisiens à recenser les éventuelles inscriptions à cette formation.



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



SKILLS SPORTING CLUB

EXTERNALISEZ LA GESTION DE VOTRE CLUB À MOINDRE COÛT !

Nous prenons en charge votre gestion administrative – simple, efficace, sans surcoût inutile

Nous connaissons votre secteur, vos contraintes, et votre mode de fonctionnement. Cette compréhension précise nous permet de vous proposer des solutions efficaces, pertinentes et immédiatement applicables.

NOS SERVICES

Gestion administrative

Démarches légales et gestion quotidienne du club.

Ressources humaines

Recrutement, contrats, suivi juridique et social.

Comptabilité / Paie

Bilan, subventions, gestion des paies, déclarations.

Skills Accompagnement, c'est l'élégance d'un service haut de gamme, l'exigence du résultat, et la sérénité d'un accompagnement clé en main.

Ils nous font confiance



☎ 07 83 46 72 85 (Contactez-nous sur [Whatsapp](#) !)

✉ sporting-club@skills-accompagnement.com

🌐 www.skills-accompagnement.com



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi est délivrée aux
titulaires de la certification d'exercice
Activité de Formation



PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025/2026

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **COMITÉ D'APPEL CHARGÉ DES AFFAIRES COURANTES**
PV DU 12/02/2026
- **STATUTS ET REGLEMENTS**
PV DU 16/02/2026
- **FUTSAL**
PV DU 16/02/2026
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 17/02/2026
- **FOOT ANIMATION**
PV DU 20/02/2026

SAISON 2025/2026



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 40



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR